

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2013

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 20 mars 2013 à 20h30, en ajournement de la séance ordinaire du 04 mars 2013 à la salle du conseil sise au 150, rue Water, Danville, à laquelle assistent les conseillers :

Siège numéro 1:	Francine Labelle Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Sous la présidence de M. Jacques Hémond, maire.

Directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire : M. Bertrand Fréchette

Contractuelle pour prise de notes : Mme Danielle Lafrenière

Aucun citoyen présent.

ORDRE DU JOUR

1) Adoption de l'ordre du jour

2) Procès-verbal - Adoption séance ordinaire du 04 mars 2013

3) Administration

- Rémunération des élus municipaux pour l'année 2013 (référence R. 63-2007)
- Poste de directeur général et secrétaire-trésorier – Affichage
- Engagement d'une directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
- Engagement d'un directeur des travaux publics
- Arrérages de taxes au 20 mars 2013 - Mandat
- Climatisation à l'hôtel de ville - Soumission(s)

Comptes à payer

- Dion rénovation et construction (porte arrière hôtel de ville)
- Loco modulaire inc. (bureau mobile)

- Augmentation du fonds de roulement – Avis de motion

4) Demande d'aide financière

- Local non utilisé - Association régionale des Scouts de Sherbrooke
- Mandat de nettoyage - Local du Symposium des Arts
- Carnaval des glaces 2014 - Réponse à leur demande
- Exposition agricole de Richmond
- CLD des Sources - Bureau d'information touristique
- Défi handicap des Sources - Demande d'accès aux installations municipales

5) Service de protection contre les incendies de Danville

- Règlement n° 119-2013 relativement à l'établissement d'un Service de protection contre les incendies à Danville – Adoption
- Avis de motion - Règlement relatif à la sécurité incendie
- Avis de motion - Règlement relatif à l'établissement d'une entente inter municipale avec St-Félix-de-Kingsey
- Avis de motion - Règlement relatif à l'établissement d'une entente inter municipale avec Richmond

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2013

6) Voirie/transport

- École Masson - Demande de modification à la signalisation dans la zone scolaire
- Règlement sur les nuisances sur le territoire de Danville
- Règlement sur la circulation et le stationnement sur le territoire de Danville
- Règlement sur les commerces et les activités mobiles sur le territoire de Danville
- Règlement sur l'ordre et la paix sur le territoire de Danville

7) Hygiène du milieu

Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire route 116 jusqu'aux condos industriels

- Acceptation des plans et devis et appel d'offres
- Avis de motion - (règlement d'emprunt)

- Programme TECQ - Programmation 2009 à 2013
- Réclamation de M. Ubald Pinard - Conduite gelée
- Mandat pour assistance technique - EXP

8) Aménagement/urbanisme/développement

- Règlement n° 121-2013 décrétant le Programme de crédits de taxes aux entreprises - Adoption
- Articles promotionnels et incitatifs - Mandat
- Harmonisation de la réglementation d'urbanisme - Offre de services
- Demande de crédit de taxes pour locaux vacants – Politique ou règlement
- Demande de modification au schéma d'aménagement de la MRC des Sources – Annulation résolution n° 2568-2010

9) Loisirs et culture

- Tarification des locaux pour l'année 2013 – Renouvellement des baux
- Éclairage du terrain de soccer rue Prince-Albert - Vandalisme au compteur électrique

10) Varia

- Comité consultatif pour la revalorisation du Carmel de Danville - Demande d'exemption de toute taxe foncière
- Appui à la mise en place du Fonds d'investissement des équipements récréatifs de l'Estrie (FIÈRE)
- Le sort du nucléaire au Québec - Demande d'appui
- Comité hygiène du milieu - Dépôt du procès-verbal
- Responsabilités des municipalités eu égard à l'eau & mandat
- Corporation de l'étang Burbank - Réparations de la toiture de l'observatoire

Période de questions du public

11) Levée et/ou ajournement de la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

128-2013 – Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en tenant compte d'un varia ouvert.

PROCÈS-VERBAL – ADOPTION SÉANCE ORDINAIRE DU 04 MARS 2013

129-2013 – Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyée par Mme Lisette Fréchette, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 04 mars 2013 soit adopté en y apportant une modification au titre de Mme Danielle Lafrenière « greffière » pour celui de « Contractuelle pour prise de notes ».

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2013

ADMINISTRATION

130-2013 – Rémunération des élus municipaux pour l'année 2013 (R. 63-2007)

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyée par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement que soit augmenté de 2.3 % le salaire des élus conformément à la loi et en vertu du décret gouvernemental.

Description	2012 Mensuel	2013 Mensuel
Maire (salaire)	1 013,97 \$	1037,29 \$
(allocation)	507,00 \$	518,66 \$
Conseillers (salaire)	507,00 \$	518,66 \$
(allocation)	253,50 \$	259,33 \$

131-2013 – Poste de directeur général et secrétaire-trésorier - Affichage

Attendu qu'il y a une candidate potentielle en vue de combler ce poste;

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Michel Plourde, et résolu unanimement de ne pas procéder à l'affichage de ce poste pour le moment et de rencontrer l'éventuelle candidate anticipée.

132-2013 – Engagement d'une directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyée par Mme Lisette Fréchette, et résolu majoritairement, sur demande du vote par M. Michel Plourde, de procéder à l'embauche de Mme Julie Thiboutot d'Asbestos selon les conditions suivantes :

- Horaire : 35 heures/semaine, du lundi au vendredi avec horaire variable;
- Date de début de l'emploi : jeudi le 21 mars 2013;
- Période de probation de 6 mois;
- Rémunération salariale : ± 55 000 \$/annuelle (à discuter avec la candidate);
- Avantages sociaux : selon la convention collective des employés syndiqués et à défaut selon les normes du travail;

M. Michel Plourde indique sa dissidence non pas contre la personne, mais plutôt sur la structure administrative qu'il aurait aimé que ce poste soit comblé à la fois par le directeur général et secrétaire-trésorier. Vote : 5 pour, 1 contre.

133-2013 – Engagement d'un directeur des travaux publics

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement de procéder à l'embauche de M. Mathieu Charland de Victoriaville selon les conditions suivantes :

- Horaire : 35 heures/semaine, du lundi au vendredi avec horaire variable;
- Date de début de l'emploi : vers le 15 avril 2013;
- Période de probation de 6 mois;
- Rémunération salariale : ± 70 000 \$/annuelle (à discuter avec le candidat);
- Avantages sociaux : selon la convention collective des employés syndiqués et à défaut selon les normes du travail.

Arrérages de taxes au 20 mars 2013 – Mandat

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

134-2013 - Climatisation pour les nouveaux bureaux à l'hôtel de ville – Estimé de Climcô Service

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyé par Mme Lisette Fréchette, d'accepter la soumission de l'entreprise Climcô Service datée du 13 mars 2013 au montant

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2013

de 2,759.40 \$, taxes incluses, pour procéder à l'installation d'une unité de climatisation pour les nouveaux bureaux à l'hôtel de ville.

Sur demande du vote par M. Bernard Laroche en raison que cette entreprise a un lien de parenté avec une employée de la Ville, cette proposition est rejetée majoritairement. Vote : 2 pour, 4 contre.

135-2013 – Climatisation pour les nouveaux bureaux à l'hôtel de ville – Demande de soumissions

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Bernard Laroche, et résolu unanimement d'inviter un minimum de deux soumissionnaires pour procéder à l'ajout d'une unité de climatisation à l'hôtel de ville.

136-2013 – Comptes à payer – Dion rénovation et construction (porte arrière hôtel de ville)

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement de procéder au paiement de la facture n° 231 et datée du 04 mars 2013 au prix de 2 231,66 \$, taxes incluses, à Dion rénovation et construction pour l'achat et la pose d'une porte arrière à l'hôtel de ville.

137-2013 – Comptes à payer – Loco modulaire Inc. (bureau mobile)

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par Mme Lisette Fréchette, et résolu unanimement de procéder au paiement de la facture n° 1758 datée du 26 février 2013 au prix de 7 473,38 \$, taxes incluses, à Loco modulaire Inc. pour l'achat d'un bureau mobile.

Augmentation du fonds de roulement – Avis de motion

Avis de motion est donné par M. Jean-Guy Dionne, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement pour augmenter le fonds de roulement de 75 000 \$ à 125 000 \$, selon les besoins et les procédures légales appropriés.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

138-2013 – Local non utilisé - Association régionale des Scouts de Sherbrooke

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par Mme Lisette Fréchette, et résolu unanimement d'adresser une correspondance à l'Association régionale des Scouts de Sherbrooke afin de les informer de retirer, dans un délai de 30 jours, leurs effets qui se retrouvent dans le local non utilisé du Centre communautaire Mgr Thibault à Danville, en vue de permettre à la Ville de récupérer cet espace à d'autres fins.

139-2013 – Mandat de nettoyage – Local du Symposium des Arts

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement de mandater messieurs Bernard Laroche et Germain Ducharme, accompagnés d'un représentant du Symposium des Arts, de procéder à un nettoyage du local utilisé par le Symposium et de disposer de tous les biens et effets appartenant à la municipalité.

140-2013 – Carnaval des glaces 2014 – Réponse à leur demande

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement d'envoyer une réponse à leur demande les informant que la Ville procède à un réaménagement des locaux afin de pouvoir les accommoder ultérieurement.

141-2013 – Exposition agricole de Richmond

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par Mme Francine Labelle Girard, et résolu unanimement de verser une somme de 60 \$ en contribution au soutien de la 157^e exposition agricole de Richmond.

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2013

142-2013 – Comité touristique des Sources – Bureau d'information touristique

Abstention de Mme Francine Labelle Girard aux délibérations et du vote au présent sujet en raison d'intérêt au CLD (client).

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement de verser au Comité touristique des Sources la somme de 1 442,87 \$, somme correspondante aux taxes municipales pour l'année 2013.

143-2013 – Défi handicap des Sources – Demande d'accès aux installations municipales

Abstention de M. Michel Plourde aux délibérations et du vote en raison d'intérêt dans ce projet (conjointe et représentante du projet). Retrait à 21h37 et de retour à 21h48.

Attendu que les membres du conseil ont obtenu des réponses à leurs interrogations par appel téléphonique main libre de Mme Hélène Ménard suivant leur demande datée du 13 mars 2013;

Attendu que la Ville n'aura aucune aide financière à verser à l'organisme;

Attendu que la Ville n'aura pas à fournir de moniteur et que l'organisme s'occupera de fournir une éducatrice spécialisée et que les activités auront lieu 2 jours/semaine à Danville et 2 jours/semaine à Asbestos;

Il est proposé par Mme Lisette Fréchette, appuyée par Mme Francine Labelle Girard, et résolu unanimement d'accepter la demande de Défi handicap des Sources selon les modalités ici-haut mentionnées.

SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE DANVILLE

144-2013 – Règlement n° 119-2013 relativement à l'établissement d'un Service de protection contre les incendies sur le territoire de Danville – Adoption

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Danville juge nécessaire de décréter l'établissement d'un service de protection contre les incendies sur son territoire;

ATTENDU QUE la Ville de Danville a déjà, depuis fort longtemps, un service de protection contre les incendies mais sans pour autant avoir une réglementation à cet effet;

ATTENDU QUE le présent règlement est régi sous la Loi des compétences municipales du Québec (se référer à l'article 4, al. 1, par. 7° et al. 2 et aux articles 62 et 64);

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques en incendies maintenant exigé par le gouvernement du Québec sous la gouverne de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du présent règlement a été donné à cet effet lors d'une séance ordinaire tenue le 20 mars 2013;

CONSIDÉRANT QUE les élus renoncent à la lecture du présent règlement, tous ayant reçu copie dudit règlement dans le délai imparti, et déclarent l'avoir tous lu;

IL est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement que soit adopté le règlement n° 119-2013 et que ce conseil statue et décrète ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Le présent règlement est ici comme s'il était au long récité.

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2013

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

- Avis de motion - Règlement relatif à la sécurité incendie

Avis de motion est donné par M. Michel Plourde, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement relatif à la sécurité incendie sur le territoire de Danville en conformité au schéma de couverture de risques en incendies de la MRC des Sources.

- Avis de motion - Règlement relatif à l'établissement d'une entente inter municipale avec St-Félix-de-Kingsey

Avis de motion est donné par M. Germain Ducharme, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement relatif à une entente inter municipale avec la municipalité de St-Félix-de-Kingsey pour l'utilisation du service incendies.

- Avis de motion - Règlement relatif à l'établissement d'une entente inter municipale avec Richmond

Avis de motion est donné par Mme Lisette Fréchette, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement relatif à une entente inter municipale avec la municipalité de Richmond pour l'utilisation du service incendies.

VOIRIE/TRANSPORT

– École Masson – Demande de modification à la signalisation routière

Attendu la demande de l'école Masson relative à la signalisation, la circulation et à la vitesse dans ce secteur (zone scolaire);

Attendu qu'il est demandé de modifier la circulation en sens unique sur la rue Masson;

Attendu qu'il est demandé de réduire la vitesse de 50km à 30 km dans le secteur de la rue Daniel-Johnson, à la hauteur de la rue du Collège;

Attendu que la Ville a déjà un brigadier scolaire dans le secteur aux heures suivantes : - De 07h15 à 08h00; - De 11h20 à 12h40; - Et de 14h30 à 15h00;

Il est demandé, dans un premier temps, que le brigadier scolaire soit plus visible sur les heures mentionnées ici-haut, et que le directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire rencontre le brigadier à cet effet, avant d'appliquer toutes autres mesures si requises.

– Règlement sur les nuisances sur le territoire de Danville

– Règlement sur la circulation et le stationnement sur le territoire de Danville

– Règlement sur les commerces et les activités mobiles sur le territoire de Danville

– Règlement sur l'ordre et la paix sur le territoire de Danville

Ces quatre (4) points sur les règlements sont reportés pour adoption à une séance ultérieure.

HYGIÈNE DU MILIEU

145-2013 – Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires sur la route 116 jusqu'aux condos industriels – Acceptation des plans & devis et appel d'offres

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Michel Plourde, et résolu unanimement, d'accepter les plans et devis de la firme EXP identifié comme étant le projet n° DANV-00210356 préparé en février 2013, tel qu'en fait foi ledit document.

De désigner M. Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire, Mme Julie Thiboutot, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, le directeur des travaux publics, et l'ingénieur au dossier chez EXP à fournir l'information requise quant à ce projet.

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2013

De procéder à l'appel d'offre public conformément à la loi et selon la politique de gestion contractuelle de la Ville de Danville.

– Règlement d'emprunt – Avis de motion

Avis de motion est donné par M. Bertrand Laroche, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement d'emprunt au montant de ± 605 000,00 \$ relatif aux coûts des travaux et honoraires professionnels pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire rue la route 116 jusqu'aux condos industriels.

- **Programme TECQ - Programmation 2009 à 2013**
- **Réclamation de M. Ubald Pinard - Conduite gelée**
- **Mandat pour assistance technique - EXP**

AMÉNAGEMENT / URBANISME / DÉVELOPPEMENT

– Règlement no 121-2013 décrétant le Programme de crédits de taxes aux entreprises – Adoption

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

M. Germain Ducharme quitte la séance à 22h15. M. Bernard Laroche s'absente de la table des délibérations à 22h15.
--

146-2013 - Articles promotionnels et incitatifs - Mandat

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyée par M. Michel Plourde, et résolu unanimement de mandater la firme Urbanex pour la production d'une étude concernant les incitatifs et outils promotionnels à offrir aux nouvelles entreprises afin de les encourager à venir s'installer dans notre municipalité.

M. Bernard Laroche est de retour à la table des délibérations à 22h35.
--

147-2013 – Harmonisation de la réglementation d'urbanisme – Offre de services

Attendu qu'il y a lieu de procéder à l'harmonisation de la réglementation d'urbanisme des ex-municipalités fusionnées Shipton et Danville;

Attendu l'offre de services de « Urbanex » datée du 15 mars 2013 pour le prix de 18 760,00 \$, taxes en sus;

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par Mme Francine Labelle Girard, et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de la firme Urbanex produite en date du 15 mars 2013 et portant le numéro de référence 104661.001, au montant de 18 760,00 \$, afin que cette dernière produise un dossier de concordance et renforcement des règlements d'urbanisme de la Ville de Danville en vue de se conformer au schéma d'aménagement de la MRC des Sources de 2009.

- **Demande de crédit de taxes pour locaux vacants – Politique ou règlement**
- **Demande de modification au schéma d'aménagement de la MRC des Sources – Annulation résolution n° 2568-2010**

LOISIRS ET CULTURE

- Tarification des locaux pour l'année 2013 – Renouvellement des baux
- Éclairage du terrain de soccer rue Prince-Albert - Vandalisme au compteur électrique

VARIA

- Comité consultatif pour la revalorisation du Carmel de Danville - Demande d'exemption de toute taxe foncière
- Appui à la mise en place du Fonds d'investissement des équipements récréatifs de l'Estrie (FIÈRE)
- Le sort du nucléaire au Québec - Demande d'appui

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2013

- Comité hygiène du milieu - Dépôt du procès-verbal
- Responsabilités des municipalités eu égard à l'eau & mandat
- Corporation de l'étang Burbank - Réparations de la toiture de l'observatoire

Période de questions du public

LEVÉE ET/OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

148-2013 – Il est proposé, à 22h45, par M. Bernard Laroche, appuyé par Mme Lisette Fréchette, et résolu unanimement de lever la présente séance et de reporter les sujets non traités à une séance ultérieure.

X _____
M. Jacques Hémond, maire

X _____
M. Bertrand Fréchette, directeur général et
secrétaire-trésorier intérimaire

Je, Jacques Hémond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.